



RÉTROSPECTIVE



20-24



n° Spécial
Janvier 2025

Charenton
Magazine





PASCAL TURANO
1^{er} Adjoint au Maire



MARIE-HÉLÈNE MAGNE
Adjointe au Maire



BENOÎT GAILHAC
Adjoint au Maire



CHANTAL LEHOUT-POSMANTIER
Adjointe au Maire



PATRICK SÉGALAT
Adjoint au Maire



DELPHINE HERBERT
Adjointe au Maire



SYLVAIN DROUVILLÉ
Adjoint au Maire



CLOTILDE CERTIN
Adjointe au Maire



JEAN-PIERRE CRON
Adjoint au Maire



JEAN-MARC BOCCARA
Adjoint au Maire



MURIELLE MINART
Adjointe au Maire



MICHEL VAN DEN ARKER
Conseiller municipal délégué



NICOLE MENOÛ
Conseillère municipale déléguée



FABIEN BENOÎT
Conseiller municipal délégué



PIERRE MIROUDOT
Conseiller municipal délégué



JOËL MAZURE
Conseiller municipal délégué



VALÉRIE LYTT
Conseillère municipale déléguée



VÉRONIQUE GONNET
Conseillère municipale



ÉLISE LONGUEVE
Conseillère municipale



AURÉLIA GIRARD
Conseillère municipale



LÉOLI MATOBO
Conseiller municipal



CHANBO GUEGAN-ROS
Conseillère municipale



LAURENT LEGUIL
Conseiller municipal



NORA YAHIAOUI KERROUCHE
Conseillère municipale



GABRIEL TRABELSI
Conseiller municipal



LORENZO SCAGLIOSO
Conseiller municipal



BRIGITTE MARGO
Conseillère municipale

Votre équipe municipale



Retrouvez les délégations de vos élus
et l'ensemble des membres du Conseil municipal
sur www.charenton.fr



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel
Conception et mise en page Direction de la Communication • **Rédaction** Antoine Cervera, David Custodio • **Photos** Jean-François Deroubaix • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires
Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



la sécurité, de l'animation, de l'attractivité, du dynamisme commercial, du sport et de la culture. Et pourtant, nous avons été sans cesse confrontés à des situations inédites et déstabilisantes.

Force est de constater que les dernières années ont été singulières à bien des égards car elles ont été émaillées par de multiples crises. On l'oublie vite, mais il a fallu gérer les différentes vagues d'une pandémie inattendue, les confinements et les couvre-feux liés au Covid 19 à partir de début 2020 durant deux ans et demi.

Puis à partir de 2022, l'équipe municipale a dû faire preuve d'une grande capacité de résilience avec les conséquences des bouleversements géopolitiques liés au contexte international, la hausse des prix de l'énergie, l'explosion du coût des matières premières entraînant des difficultés importantes pour la ville comme pour les Charentonnais.

En 2023 et 2024, la dégradation de la conjoncture a fortement impacté les budgets locaux. Tant les recettes que les dépenses publiques locales ont connu des variations fortes sous l'effet d'un contexte inflationniste, d'une croissance économique en berne, et d'un marché immobilier en crise. En 2025, les collectivités territoriales sont appelées à contribuer à l'effort de redressement des comptes publics au regard du déficit abyssal de l'Etat.

Contre vents et marées, nous avons su faire face à des situations exceptionnelles tout en réalisant les engagements avec des marges financières de plus en plus contraintes. Pour cela, nous avons constamment adapté nos méthodes de travail tout en maîtrisant la fiscalité. Nous avons gardé le cap pour réaliser des actions qui changent votre quotidien.

De plus, nous avons multiplié les partenariats avec l'Etat, les parlementaires, le Conseil Régional d'Île-de-France, le Conseil Départemental, les intercommunalités comme la Métropole du Grand Paris et ParisEstMarne&Bois.

Je vous remercie pour la confiance dont vous nous témoignez pour continuer de faire de Charenton, une ville durable, solidaire et attractive. Une commune qui suscite de la fierté et qui compte dans le Grand Paris grâce à son esprit d'innovation et le projet Charenton-Bercy. Jusqu'au terme de ce mandat, nous travaillerons avec détermination pour que chaque Charentonnais trouve sa juste place.



BILAN 2020 – 2024

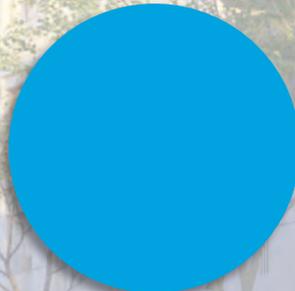
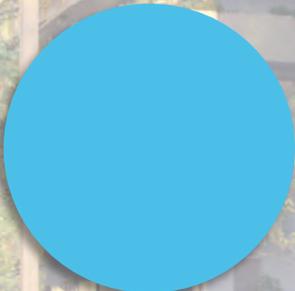
Des actions qui changent votre quotidien

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

J'ai le plaisir de vous inviter à découvrir le bilan de l'action accomplie par notre municipalité depuis quatre ans. Ce document reflète l'état de concrétisation des promesses faites devant vous lors des dernières élections municipales.

À la lecture de notre bilan, vous constaterez que près des trois quarts de nos engagements sont à ce jour concrétisés. Le travail quotidien de notre équipe porte ses fruits, afin de répondre au mieux à vos attentes dans les domaines du cadre de vie, du développement durable, de l'éducation, des solidarités, de la démocratie locale, de





◀ UNE VILLE **D'AVENIR** ▶



< UNE VILLE **D'AVENIR** >

Charenton-Bercy, le Grand Paris commence ici

La Municipalité de Charenton-le-Pont œuvre au quotidien à la création du nouveau quartier Charenton-Bercy, espace de vie attractif, innovant et durable. Projet vitrine du Grand Paris, cet écoquartier sera pourvu d'infrastructures modernes, de nombreux espaces verts et de nouvelles liaisons avec la Capitale comme les autres secteurs de Charenton. Il viendra conforter le dynamisme de notre ville.

UN NOUVEL ÉCOQUARTIER DE 400.000M²

Des étapes majeures ont été franchies depuis 2020.

2022

Suite à la concertation et à la procédure d'évaluation environnementale menées, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Charenton-Bercy a été officiellement créée par l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2022.

2024

Le premier permis de construire portant sur 241.000 m² a été délivré, fin mars.

2028-2029

Lancement prévisionnel des premières constructions dépendant des procédures juridiques en cours.

LES OBJECTIFS DE CE FUTUR ÉCOQUARTIER

+ d'attractivité

60% dédiés à l'activité économique, avec plus de 180 000 m² consacrés aux bureaux et aux activités, et 75 000 m² réservés aux commerces et à l'hôtellerie et la création d'une desserte grâce à un bus à haut niveau de service en provenance de Paris (Gare de Lyon).

+ de vie

40% consacrés à des espaces de vie en prenant en compte l'ensemble des phases de cette opération, avec 1 500 logements familiaux et des résidences spécialisées (étudiants, seniors, jeunes travailleurs ...) (30% de sociaux), ainsi que de nouveaux équipements (crèche, école ...).

Des ambitions environnementales fortes

• Une végétalisation accrue des divers espaces

Actuellement, seulement 6% de la parcelle est végétalisée. A terme 50% des emprises privées le seront avec des espaces paysagers au sein des bâtiments mais aussi en façades et en toitures. La végétation sera un élément central des programmes résidentiels pour accroître les surfaces perméables et végétalisées.

• Une réduction de l'empreinte carbone des bâtiments

Une conception en ossature bois a été privilégiée pour un tiers des bâtiments qui seront construits. Un réseau de chaleur et de froid sera créé pour le projet via de la géothermie sur sondes verticales, sans prélèvement d'eau de nappe, avec des taux d'énergie renouvelables de 50% pour la production de chaud et de froid.

• Une gestion optimisée des eaux pluviales

Afin de limiter les rejets dans les réseaux, une stratégie de gestion des pluies courantes et de stockage à ciel ouvert par la mise en place de noues paysagères, a également été pensée à l'échelle du projet.

Le saviez-vous ?

L'offre commerciale et de service du Centre Commercial Bercy doit être redéployée au cœur du quartier, notamment le long des rez-de-chaussée des immeubles de la future rue Baron Le Roy.

Tout est mis en œuvre pour maintenir l'activité de cet établissement jusqu'à la livraison de cet écoquartier dans un contexte difficile pour de nombreux centres commerciaux situés en première couronne.



< UNE VILLE **D'AVENIR** >

Préserver l'environnement

Soucieuse d'être exemplaire en matière de préservation de l'environnement, la Municipalité met en place des initiatives en faveur du développement durable. La création d'espaces végétalisés, la plantation d'arbres et des initiatives multiples de sensibilisation sont au cœur des actions menées pour conforter et augmenter la place de la nature en ville.

PLUS DE NATURE EN VILLE

2 nouveaux jardins créés depuis 2020

- Création d'un nouveau jardin dans la cour de l'Hôtel de Ville (2100 m²)
- Mise en service du Square Emmaüs entre les immeubles du 3 et 9 rue Victor Hugo de 1700m² abritant 485m² d'espaces verts

- Réaménagement et végétalisation du **square du 11 novembre** (1460m²)
- Végétalisation de la **Place des Marseillais** (1400m²) en 2024 puis de la **Place de la Coupole** (5600m²) en 2025/26
- Réaménagement et plantations de 34 arbres sur la **place Aristide Briand**
- Végétalisation et implantation d'**îlots de fraîcheur** le long des rues Victor Hugo, du Pont, de l'Archevêché, du Port aux Lions, du Quai des Carrières, avenue Jean-Jaurès devant la piscine, sur la place Henri d'Astier mais également dans les cimetières
- Rénovation et embellissement du **parc de Conflans et de la rue du Séminaire de Conflans**
- Participation de Charenton à la Mission d'information et d'évaluation (MIE) du Conseil de Paris sur le **Bois de Vincennes** pour défendre une gestion plus respectueuse de cet espace vert
- Création de **nouveaux jardins partagés** avec des associations locales au Square Paul Eluard, au Parc de Conflans, ainsi qu'au Jardin du Cardinal de Richelieu.
- Renouvellement du **patrimoine arboré** de la rue de Paris sur plusieurs années par le Conseil Départemental

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Déploiement de nouveaux événements** pour accompagner les Charentonnais vers un mode de vie plus écologique : Fête de l'environnement, Fête de la nature, Fête du vélo, Fête de la réparation et du réemploi, Défi Familles zéro déchet
- Engagement pris par la Ville depuis 2021 de **lutter contre les perturbateurs endocriniens** sur son territoire, notamment par la réduction des sources d'exposition dans les crèches et écoles, et par la sensibilisation de la population et des agents de la ville
- Installation de **capteurs de CO2** dans les établissements scolaires

En déployant une gestion écologique de ses espaces verts, la commune favorise la biodiversité.

Le miel des 11 ruches de Charenton est primé chaque année au concours régional. De plus, les pelouses tondues régulièrement ont été transformées en prairies fleuries. Des gîtes pour chauve-souris, hôtels à insectes et ruches ont été installés depuis le début du mandat. En 2024, la Ville a obtenu les encouragements dans le cadre du label régional Ville Amie des Animaux. Un projet de caniparc

est à l'étude dans le quartier de Bercy.

Le saviez-vous ?

Un bilan carbone

des activités de l'administration communale a permis à la collectivité de mesurer son impact et de prioriser les actions à mettre en place pour limiter sa contribution au réchauffement climatique.

3 FLEURS AU CONCOURS NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la stratégie de fleurissement et de végétalisation de la ville s'appuie sur le développement d'essences peu consommatrices d'eau, locales et capables de résister aux fortes chaleurs. C'est ainsi que notre commune maintient son excellent classement avec 3 fleurs au concours national des Villes et Villages Fleuris.

A Venir

L'objectif de la Municipalité est de doubler la superficie des espaces verts à Charenton, initialement établie à 32 110 m² en 2019, afin d'atteindre les 60 000 m² supplémentaires d'ici l'horizon 2030. Sachant que l'opération Charenton-Bercy générera 26 260 m² d'espaces verts, l'objectif semble plus que jamais atteignable.



< UNE VILLE **D'AVENIR** >

Favoriser les mobilités douces et l'économie circulaire

Développer des mobilités durables et favoriser une consommation plus responsable sont les piliers sur lesquels la Municipalité fonde son action afin de répondre aux exigences de la Ville de Demain.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

- Adoption d'un **Plan Vélo 2022-2024** cité en exemple au niveau régional (nouveaux aménagements cyclables, sécurisation de points sensibles mise en place de signalisations cyclistes, généralisation du double sens cyclable)
- Construction de **pistes cyclables sécurisées** avenue de la Liberté en 2022 et rue de Paris en 2024 grâce au soutien du Conseil Départemental
- Création de **nouvelles places de stationnement** pour vélos sur voirie dans tous les quartiers
- Mise à disposition de 60 places en **abris sécurisés** en 2023
- Création de 2 **stations Vélib'** en complément des 3 existantes
- Organisation de **cours d'apprentissage du vélo** pour adultes dès le printemps 2022. Installation d'un atelier associatif d'auto-réparation de vélos, 84 quai des Carrières et organisation d'ateliers mobiles en centre-ville
- Création d'**aides financières** favorisant l'acquisition de vélo (Pass'Vélo ...)
- Installation de **6 bornes de gonflage** et **deux stations de réparation en libre-service**
- Mise en place du **Savoir Rouler à Vélo** pour les élèves de CM1
- **Prise en compte des piétons** dans les aménagements : dégagement de la visibilité devant les passages piétons, campagne de sensibilisation sur le partage de la rue

DÉCARBONER LES MOBILITÉS

- Acquisition de **véhicules propres** par les services municipaux. 63% des véhicules sont Crit'air0 ou 1.
- Installation de **nouvelles bornes de recharges pour les véhicules électriques**, classiques et express, dans les quartiers Centre, Valmy et Bercy
- Rénovation de la rue de la République avec la **création d'un couloir de bus** en lien avec le Conseil Départemental
- Déploiement d'une **Zone à Faibles Emissions (ZFE)** par la Métropole du Grand Paris

RÉDUIRE LES DÉCHETS, RÉEMPLOYER, RECYCLER

- Mise en place avec des acteurs associatifs de **ressourcerie éphémère** et d'**ateliers de réparations** pour donner une seconde vie aux objets du quotidien.
- Déploiement de **collectes Emmaüs** sur le territoire et mise à disposition de **bornes de collecte textiles** accessibles 24h/24, 7j/7
- Mise à disposition de **points d'apport volontaire de biodéchets** accessible 24h/24, 7j/7 et containers dédiés lors des jours de marché
- Installation de **poubelles de tri** et des **cendriers éco-mégots** dans les espaces publics
- Déploiement de **composteurs de quartier** en partenariat avec des associations (Square Paul Eluard, parc de Conflans et jardin Cardinal de Richelieu)

Île-de-France Mobilités,
un partenaire essentiel

La Municipalité travaille étroitement avec Île-de-France Mobilités pour améliorer la desserte de la ville et la régularité des bus.

De plus, les rames de la ligne 8 du métro sont progressivement rénovées depuis 2023. Un nouveau matériel roulant, le MF19, sera déployé à compter de 2030.

La future Zac Charenton Bercy sera desservie par un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) depuis Paris.

2022

2024

Pistes cyclables

1,5 Km

3,7 Km

Double sens cyclable

1 Km

7,7 Km



< UNE VILLE **D'AVENIR** >

Un cadre de vie et un patrimoine de qualité

Soucieuse de préserver, valoriser et développer le patrimoine charentonnais la Municipalité s'engage activement dans des initiatives d'entretien, d'embellissement, de modernisation qui font aussi écho à la volonté de réduire les consommations énergétiques de la ville.

L'adhésion à l'Agence Locale de l'Energie ALEC-MVE permet d'accompagner les Charentonnais dans leurs projets de rénovation et de maîtrise de leurs consommations électriques

UNE VILLE PLUS PROPRE

Amplification du **nettoie**ment de la Ville grâce à un nouveau contrat et passage de l'ensemble des engins en motorisation électrique

Déploiement d'un système de **ramassage des encombrants sur rendez-vous**

3 fois par semaine pour limiter les dépôts sauvages

L'Hôtel de Ville, notre Maison Commune

Le programme d'embellissement de l'Hôtel de ville qui avait concerné la toiture et les façades extérieures lors du précédent mandat s'est poursuivi par des travaux à l'intérieur du bâtiment. L'ouverture d'un Parc public, au sein de la cour en 2025, participe à la valorisation de ce joyau du patrimoine communal.

UNE NOUVELLE PHILOSOPHIE D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Végétalisation, modernisation, sécurisation des cheminements des piétons et des cyclistes sont désormais pris en compte dans les aménagements des espaces publics et de la voirie. L'objectif est aussi de prendre en compte les nouvelles constructions et embellir les zones résidentielles et commerciales.

Requalification de l'entrée de ville, rue du Pont

Ce secteur a été métamorphosé avec la livraison de deux immeubles de logements intermédiaires et sociaux du groupe I3F ainsi que deux commerces en rez-de-chaussée dont une boulangerie artisanale.

Rue Victor Hugo

Les espaces publics autour du 12/14 rue Victor Hugo ont été entièrement requalifiés avec un effort significatif sur les plantations à l'issue de la rénovation des résidences du secteur.

Une piste cyclable y a vu le jour et d'autres tronçons cyclables seront aménagés pour créer une liaison douce sur l'intégralité de la voie.

Plus de sobriété énergétique

- 28%

des consommations énergétiques des bâtiments publics

- 46%

de la consommation de l'éclairage et la signalisation tricolore

= Objectifs atteints

grâce à la signature de deux Contrats de Performance Énergétique (CPE)

Pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique, la Municipalité de Charenton a mis en place début 2022 son plan de sobriété énergétique avec une réduction de 10% de ses consommations (électricité, gaz, eau, carburant ...) grâce à de nouvelles pratiques, des efforts de gestion et de modernisation de son patrimoine.

Le saviez-vous ?

Acquisition d'un bâtiment 14 bis rue Jean-Baptiste Marty pour installer l'association A3A, dédiée aux seniors et occupant précédemment un local municipal.



< UNE VILLE **D'AVENIR** >

Pour un développement harmonieux de l'habitat et de l'urbanisme

Soucieuse d'un développement équilibré de la ville au bénéfice des Charentonnais, la Municipalité s'active constamment à poursuivre une politique de l'urbanisme et de l'habitat efficiente et innovante.

DES LOGEMENTS SOCIAUX QUALITATIFS

- Poursuite des **travaux de rénovation de leurs immeubles par les bailleurs sociaux** notamment avec pour objectif une réduction des consommations énergétiques grâce aux garanties d'emprunt et/ou surcharges foncières octroyées par la ville.
- **Réhabilitation de l'ancienne chapelle Emmaüs et du bâtiment connexe**, avenue de la Liberté permettant de **créer une résidence sociale** de 8 places d'hébergement et de 10 logements sociaux
- **Construction par Valophis Habitat de 33 ascenseurs** dans la Résidence Bobillot-Sellier avec un financement de la Ville à hauteur de 1,375 millions €
- Prémption ou acquisition amiable par la ville (ou ses partenaires) de biens immobiliers dans la cadre de la **transformation de logements libres en logements sociaux** (170 rue de Paris, 12 rue Jean-Baptiste Marty)
- **Transformation par I3F de l'immeuble de bureaux** du 4 avenue de Gaulle en un immeuble mixte (logements sociaux, intermédiaires, bureaux de l'antenne départementale I3F) et une résidence mobilité

25,47%
taux de logement
social en 2024
à Charenton
(loi SRU =
25%)

DES ACTIONS INNOVANTES

- **Livraison de 18 appartements**, 105 rue de Paris en structure bois et en accession libre comprenant 5 appartements à prix maîtrisés pour des Charentonnais, négociés par la ville.
- Réservation des premières ventes des programmes immobiliers aux Charentonnais : Signature d'une **charte promoteur fixant des délais de commercialisation anticipés pour les Charentonnais** (133 rue de Paris, opération de l'ex Lycée Jean Jaurès ...).
- **Transformation de 26 500m² de bureaux** au 10 avenue Winston Churchill en une résidence (étudiants, seniors, ...) dans un esprit coliving.
- **Préservation d'une grande partie de l'habitat pavillonnaire** dans le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal PLUI
- Lancement de la **construction d'un immeuble de qualité** (40% social et 60% en accession à la propriété) en lieu et place de la friche laissée par l'ancien garage rue Marius Delcher

LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE BRUIT

Autoroute A4

Depuis de nombreuses années, la Municipalité de Charenton s'engage activement pour réduire les nuisances de l'autoroute

A4. Ainsi, un revêtement antibruit avait été financé à hauteur de 2,2 millions d'euros par l'Etat et la Région en 2017. Suite aux interventions du Maire, l'Etat et la Métropole du Grand Paris ont lancé en 2019 une étude pour en limiter les nuisances sonores (phase 1). En 2024, cet engagement s'est poursuivi par le lancement de la phase 2 des études visant l'installation de protections phoniques le long de cet axe. Elles permettront de choisir la solution permettant de protéger ce secteur.

Suite à une consultation des administrés, une expérimentation d'abaissement de 90 à 70km/h de la vitesse maximale autorisée sur l'autoroute A4 à Saint-Maurice et Charenton a été lancée le 7 novembre 2024

SNCF

Dans le cadre du programme de lutte contre le bruit ferroviaire et en partenariat avec la Municipalité, la SNCF a mené des études acoustiques de façade permettant d'identifier avec précision des bâtiments et les étages excédant les niveaux sonores réglementaires. En effet, certains logements sont éligibles à une aide financière de la SNCF, pour mener des travaux de renforcement de l'isolation acoustique dans le cadre de la réduction des nuisances sonores générées par les circulations ferroviaires. SNCF Réseau a mandaté en 2023 la société Conseil ingénierie pour accompagner les propriétaires concernés, du diagnostic jusqu'à la réalisation des travaux. Par ailleurs, un programme annuel de travaux de modernisation du Technicentre est en cours.

Une municipalité engagée

- **Modernisation des panneaux et journaux électroniques au bénéfice des informations associatives**
- **Mise en place d'un règlement local de publicité afin de lutter contre la pollution lumineuse**
- **Préservation de la façade de l'immeuble (APHP) dans le cadre de la ZAC Charenton-Bercy**



◀ UNE VILLE **ATTRACTIVE** ▶

Une ville bien gérée

Soucieuse de promouvoir une gestion rigoureuse et efficace de ses ressources, la Municipalité met en œuvre des stratégies financières pour relever les défis du présent et préparer l'avenir. En investissant de manière raisonnée dans des projets structurants, en ne recourant pas à l'emprunt pour éviter de s'endetter et en optimisant ses ressources, la Municipalité agit efficacement en faveur de l'intérêt général. Elle veille également aux bonnes conditions de travail des acteurs essentiels au bon fonctionnement des services publics.

14 ans
sans hausse
du taux
de la part communale
des impôts

UNE GESTION RIGOREUSE ET DYNAMIQUE

- Gestion dynamique du patrimoine communal pour réduire les coûts et ainsi dégager des marges de manœuvre pour investir et moderniser nos équipements
- Obtention de plus de 700.000 euros d'intérêt de produits grâce aux placements de la Ville en 2024.
- Amplification de la politique active de recherche de subventions et de partenariats extérieurs (Etat, région, département, intercommunalités, ...). Plus de 11,7 millions euros de subventions nous ont été versés ou notifiés depuis 2020.
- Recherche systématique d'économies : les budgets sont construits avec une diminution des dépenses courantes de fonctionnement pour faire face aux contraintes financières pesant sur les communes.
- Modernisation de l'administration communale (développement des démarches dématérialisées, des fonctionnalités de mon espacech@renton, des outils numériques (ordinateurs et tableaux numériques interactifs dans les écoles), refonte du site charenton.fr en 2024 ...

Le saviez-vous ?

Sur la période 2016-2022, les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) ont procédé à l'examen de la gestion et des finances communales de Charenton. Cette institution a pu conclure à une situation financière solide sur la période d'examen ainsi qu'à une bonne gestion de la Ville. Le rapport est consultable sur le site www.charenton.fr/crc.

UNE SITUATION ENVIABLE PAR RAPPORT AUX AUTRES COMMUNES DE MÊME STRATE DÉMOGRAPHIQUE

	Charenton Budget 2024	Communes de 20 000 à 50 000 habitants 2022*
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	2 283 €	1 299 €
Dépenses d'équipements par habitant	585 €	344 €
Dette par habitant	103 €	1 006 €

(*dernières données disponibles)

Harmonisation de la politique de tarification des services municipaux

Dès l'année scolaire 2021/2022, cette harmonisation a été rendue possible sur la base du quotient familial et grâce au Taux de Subvention Individualisé (TSI). De plus, ce dispositif permet à chaque famille de mesurer la part financière prise en charge par la Ville par rapport au coût réel de chaque prestation.

Des contraintes financières de plus en plus lourdes

Les décisions de l'Etat ont des conséquences significatives sur le budget communal. La dotation globale de fonctionnement (DGF), principal financement étatique destiné aux communes, qui dépassait les 4 millions d'euros il y a encore 10 ans, a aujourd'hui totalement disparu. L'Etat impose à Charenton de financer davantage, année après année, d'autres communes : cette péréquation représente plus de 2,1 millions d'euros en 2024. Depuis 2012, la Ville s'est vue réduire et prélever en cumul la somme vertigineuse de 37,4 millions d'euros au titre de la DGF et le coût de la péréquation a atteint la somme de 22,5 millions d'euros, soit une perte de 59,9 millions d'euros.

Un personnel communal au service des Charentonnais

Pas d'action publique sans fonctionnaires territoriaux !
La Ville de Charenton, c'est 680 agents permanents, à votre service, pour vous accompagner au quotidien et dans les crises. Ce sont les agents qui nous permettent de réaliser nos projets. Ce sont eux qui assurent votre sécurité, accueillent vos enfants, embellissent votre cadre de vie ...
Notre Ville compte près de 100 métiers. La Municipalité déploie des actions régulières de formation et de lutte contre la précarité de ses agents.
Au cours du mandat, elle a également réformé par une valorisation son RIFSEEP, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel de ses collaborateurs.

Une ville plus sûre

Depuis 2020, la Municipalité a mis en œuvre ses engagements, aux côtés de l'État et de ses différents partenaires, pour renforcer la sécurité et la tranquillité de toutes et tous, partout dans la ville.

MOBILISATION RÉUSSIE EN 2022 DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE AVEC LE SOUTIEN DE MICHEL HERBILLON, DÉPUTÉ ET DE CHRISTIAN CAMBON, SÉNATEUR QUI A PERMIS D'ÉVITER LE DÉMÉNAGEMENT DES CONSOMMATEURS DE CRACK DU 19^E ARRONDISSEMENT DE PARIS VERS LA PORTE DE CHARENTON ANNONCÉ PAR LA PRÉFECTURE DE POLICE

156
caméras
sont déployées
dans la Ville

A Venir

En 2025, la Ville renouvellera la convention de coordination signée entre les polices municipale et nationale pour poursuivre les opérations conjointes (lutte contre les cambriolages, trafic de stupéfiants, incivilités, opération tranquillité vacances, etc).

DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

- Passage de 100 caméras en 2020 à 156 caméras en 2024
- Extension du Centre de Supervision Urbaine (CSU) et des locaux de la police municipale
- Signatures de conventions avec les principaux bailleurs de la ville (I3F, Valophis Habitat, Emmaüs Habitat) pour que les caméras installées dans les parties communes de certains de leurs immeubles soient raccordés au Centre de Supervision Urbain

UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

- 25 policiers municipaux, 8 agents de surveillance de la voie publique et 5 vidéo-opérateurs.
- Création d'une brigade cynophile
- Réorganisation du fonctionnement de la police municipale et recrutement de nouveaux agents ayant permis d'accroître les horaires de présence du lundi au samedi de 5h45 à 2h et le dimanche de 8h30 à 18h30 (ou 10h à 20h en fonction des événements).
- Mobilisation forte de la police municipale aux côtés des policiers nationaux au cours de l'été 2023 qui a permis d'interpeller des individus engagés dans des violences urbaines

Le saviez-vous ?

Coordination étroite des partenaires de la ville (Éducation Nationale, justice, police, associations, bailleurs sociaux...) grâce au Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) et avec la Police Nationale à l'échelle d'un secteur grâce au dispositif Groupe de Partenariat Opérationnel GPO depuis 2024.

Organisation de patrouilles conjointes dans les transports en commun avec les agents de la police municipale et ceux de la sécurité de la RATP grâce à une convention de coopération.

Expérimentation d'interventions des agents de sécurité du Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance (GPIS) dans le parc social d'Emmaüs Habitat.



« UNE VILLE **ATTRACTIVE** »

Faciliter le stationnement des Charentonnais

Aujourd'hui, la gestion du stationnement est un défi majeur pour les collectivités. La Municipalité a adapté son plan de stationnement à plusieurs reprises depuis 2020. Notre politique en matière de stationnement vise à faciliter la vie des Charentonnais. La ligne de conduite constante de l'équipe municipale est de permettre que les résidents trouvent des places à proximité de leur domicile, de lutter contre les voitures ventouses mais aussi de favoriser la rotation des véhicules dans les zones commerciales.

NOS ACTIONS

- Redéfinition de la zone rouge pour la concentrer uniquement à proximité des commerces et des services publics
- Transformation en zone verte de la zone bleue précédemment située sur l'Île Martinet, pour permettre aux Charentonnais un stationnement de plus longue durée et limiter le phénomène de véhicules ventouses
- Généralisation de 30 minutes gratuites de stationnement à l'ensemble du territoire
 - Mise en avant des abonnements annuels longue durée au stationnement résidentiel avec des tarifs avantageux et gratuits pour les véhicules 100% électrique des Charentonnais après enregistrement auprès des services municipaux

1^{er} trimestre 2025

Ouverture du parking public de 109 places avenue Jean Jaurès stratégiquement positionné à la lisière du bois de Vincennes, du cœur de ville et des commerces de ce secteur.

Le saviez-vous ?

Charenton-le-Pont et Vincennes ont été les premières villes de France à rendre le stationnement payant pour les scooters et les motos en 2018. Cette mesure a permis de limiter les stationnements anarchiques des deux roues. Depuis, d'autres communes françaises se sont engagées dans ce type de réglementation.

FOIRE DU TRÔNE

La Municipalité a obtenu des avancées et déployé des initiatives pour limiter les nuisances de la Foire du Trône :

- Fermeture de la sortie du Boulevard Périphérique "Porte de Charenton" aux heures d'affluence sur décision de la Préfecture grâce à, l'installation de barrières activées par la police.
- Périmètre sécurisé avenue de Gravelle dans sa section comprise entre la rue Valmy et la rue Camille Mouquet. Avec des barrages filtrants le samedi de 15h à 20h et le dimanche et jours fériés de 16h à 19h.

Dynamiser le marché de l'emploi

Résolue à faciliter l'accès à l'emploi pour les Charentonnais, la Municipalité s'engage depuis de nombreuses années à mener diverses initiatives. Dans cette perspective, des événements ponctuels sont organisés, des mises en relation stratégiques entre acteurs du marché du travail sont encouragées, et un accompagnement personnalisé est mis en place pour nos concitoyens en quête de nouvelles opportunités professionnelles.

2000
visites

200

Charentonnais
suivis par an au sein de la
Direction de l'Économie
et de l'Emploi

DES ACTIONS SIGNIFICATIVES

2023

Lancement de "L'Eco de Charenton", Infolettre électronique semestrielle en direction des habitants et des acteurs économiques

2024

Inauguration des nouveaux locaux de la Mission Locale de Maisons-Alfort, accessible aux Charentonnais, Mauritiens, Maisonnais de 18 à 25 ans et aux acteurs économiques

L'ÉVÈNEMENTIEL AU SERVICE DE L'EMPLOI

- **2021 : Lancement des premiers Forums de l'emploi**, en partenariat avec Saint-Maurice. Un événement organisé deux fois par an en alternance dans les deux villes, ouvert à tous et proposant de multiples opportunités professionnelles, sans distinction d'âge ou de parcours professionnel
- **2020-2024 : Poursuite de l'organisation de l'évènement annuel « Quand élèves et Entreprises se rencontrent »**, favorisant la découverte de métiers et du monde du travail auprès des lycéens de Robert Schuman

FAVORISER

L'IMPLANTATION

D'UN ESPACE DE

COWORKING

Partenariat en cours avec le Club Gravelle Entreprendre, l'association des entrepreneurs locaux et le territoire Paris Est Marne&Bois avec l'objectif qu'un espace de coworking s'installe en ville

Attirer de nouvelles entreprises

La Commune de Charenton se distingue par un nombre important d'entreprises installées sur son territoire. Dans un contexte francilien marqué par une concurrence des territoires et par des déménagements réguliers des sociétés, les élus se mobilisent pour rencontrer régulièrement les chefs d'entreprises mais aussi attirer de nouveaux acteurs économiques notamment en incitant les propriétaires de bâtiments tertiaires à moderniser leur patrimoine.

Les prochains mois seront marqués par l'arrivée de salariés du Groupe Air Liquide, société cotée au CAC 40, dans l'immeuble Rives de Bercy situé 4, quai de Bercy.

Des sites pourvoyeurs d'emplois suivis avec attention

La Municipalité de Charenton adresse régulièrement des enseignes (magasin de bricolage ...) au propriétaire de la galerie commerciale du 71/73 rue de Paris. Aucun accord n'a pour l'instant été trouvé pour ce site au pied du métro et au fort potentiel commercial. S'agissant du centre commercial de la Coupole, les travaux de végétalisation des places des Marseillais et de la Coupole conforteront son attractivité. Ce pôle commercial bénéficie aussi du passage de Charentonnais grâce aux activités municipales de l'Espace Art et Liberté ainsi que du Conservatoire qui se situent dans son enceinte. La Municipalité soutient aussi les animations portées par ses commerçants. Enfin, la Municipalité fait preuve de la plus grande vigilance pour que le Centre Commercial Bercy II attire de nouveaux concepts et magasins (« Action » depuis 2023 ...) jusqu'à son évolution dans le cadre de l'aménagement du quartier Charenton-Bercy (cf page 5).

Agir pour le commerce local

Engagée aux côtés des commerçants locaux, véritables artisans du dynamisme urbain, la Municipalité œuvre quotidiennement au développement économique de la Ville. Des initiatives majeures sont déployées afin de dynamiser et de valoriser ces acteurs économiques essentiels ainsi que les quartiers qu'ils contribuent à animer.

DYNAMISER LES QUARTIERS COMMERÇANTS

Centre-Ville

- Rénovation de la Halle du Marché avec de nouveaux espaces de rencontre
- Embellissement de la voûte du Commandant Delmas pour en faire un lieu d'animation
- Réalisation de fresques artistiques de street art par Caroline Laguerre pour susciter l'attractivité du secteur Jaurès/Leclerc
- Réaménagement de l'avenue Jean Jaurès avec piétonnisation du tronçon entre le marché, la piscine et les terrasses.

Rue de Paris *partie semi-piétonne*

- Décoration du mobilier urbain par Daphné Dejay, artiste Charentonnaise, installation de kakémonos graphiques réalisés par l'atelier d'arts graphiques Pierre Soulages
- Pose d'une arche végétalisée en fer forgé pour marquer l'entrée de cette artère historique
- Mobilisation municipale et installation d'une boulangerie qualitative dans le cadre de la restructuration de l'Îlot de la rue du Pont

Rive sud de Charenton

- Expérimentation d'un nouveau marché de plein air, avenue du Général de Gaulle dans le quartier Bercy, les vendredis de 15h à 20h (opération non reconduite en raison d'un nombre insuffisant de clients)
- Mobilisation de la ville durant quatre ans afin que l'enseigne Aldi reprenne la gestion, modernise et sécurise le parking attenant à leur magasin sur le quai des Carrières, mis en service en juin 2024.

VALORISER LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

- Mise en place des **éco-défis** commerçants pour souligner leurs actions pour l'environnement
- Organisation d'un **marché de Noël** de Charenton par le collectif de commerçants Charenton-Quartier du Club Gravelle Entreprendre
- Organisation de **soirées festives et gourmandes** du Marché du Centre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
- Appui aux **animations** des collectifs de commerçants (Octobre Rose, Une jonquille contre le cancer, Fête de la Musique, Fête des enfants, Dansons sous la voûte ...)
- **Obtention en 2023 d'un "Coquelicot d'or"** par la Métropole du Grand Paris et l'association Centre-ville en Mouvement pour les multiples projets en faveur de l'attractivité de Charenton dans le cadre du dispositif "Centres-villes vivants"

Activation du droit de préemption municipal pour diversifier les commerces

2020 "Paysan en Vrac", vente de fruits et légumes, au 125 rue de Paris,

2022 "Les Doigts dans le Nez", articles de loisirs et vêtements pour enfants, au 2 rue du Général Leclerc,

2023 "Thé Mon Biscuit", salon de thé au 53 rue de Paris.

2024 "ABI", boutique de prêt-à-porter au 12, rue de Paris.

ACHETEZ CHARENTONNAIS !

360
Commerçants
et artisans
implantés
à Charenton

En 2020 pendant la crise sanitaire, la Mairie a développé la Plateforme de marché numérique «charenton-commerces.fr» afin d'améliorer la visibilité des entreprises et commerces de la ville. Cette plateforme permet également aux commerçants de disposer d'outils pour créer leur site internet et pour réaliser de la vente avec paiement en ligne. La plateforme a déjà été adoptée par près de 400 entreprises de la ville et par de nombreux citoyens qui l'utilisent quotidiennement pour trouver des informations sur les commerçants et artisans locaux.

UNE NOUVELLE LIBRAIRIE EN CŒUR DE VILLE

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, le local municipal du 16 avenue Jean Jaurès accueillera une nouvelle librairie dans les prochains mois en complément de celle du 29, rue de Paris



< UNE VILLE **POUR TOUS ET CITOYENNE** >

Proposer un environnement épanouissant pour les tout-petits

Volontaire et engagée, la Municipalité a mis en œuvre diverses initiatives novatrices et renforcé les infrastructures d'accompagnement à la parentalité afin de garantir aux familles charentonnaises un environnement sécurisé, éducatif et épanouissant.

UNE ACTION CONSTANTE POUR LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

- Poursuite du programme d'**entretien et de modernisation des Multi Accueils municipaux** (Amélioration des salles de vie des enfants, installation de climatisation, d'éclairages LED modulables, rénovation des salles de bain, ravalement du Multi Accueil Petit Château ...)
- Confortement du **SAJE (Soutien à l'accueil du jeune enfant)** compensant le surcoût d'une garde individuelle par rapport au tarif en multi-accueils et destiné aux familles employant une assistante maternelle ou une garde à domicile
- Ouverture de **deux nouvelles structures privées** rue Felix Langlais ("Litchi" 17 places) et avenue Winston Churchill ("Païdou" 22 places) en 2022 et 2023

68%

taux de couverture de garde à Charenton

Nombre de places proposées par les modes d'accueil :
50,07% = Val-de-Marne
et 59,4% = France

A Charenton, les assistantes maternelles accueillent des enfants généralement âgés de moins de 3 ans à leur domicile ou en crèche municipale familiale.

La Municipalité entretient le lien avec ces professionnelles qui proposent une solution de garde de qualité également recherchée par les familles.

Le Relais Petite Enfance assure une mise en relation entre les parents et ces actrices importantes de la vie locale.

Le saviez-vous ?

2024

La Municipalité a inauguré une nouvelle structure : la "Parent'aise", un espace de jeu pour enfants jusqu'à 7 ans, situé au 2 rue Etienne Méhul, dans le quartier de Bercy.

En ce lieu, les parents peuvent participer à la programmation et proposer des animations tout en étant soutenus par une équipe de professionnels, comptant une coordinatrice et une animatrice parentalité.

2022

Le Centre Alexandre Portier est reconnu "lieu ressources parentalité" par la CAF et labellisé "Maison des 1000 jours" par la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) rejoint ainsi le premier trio de "Maisons des 1000 jours" du Département du Val-de-Marne.

Ces labels reconnaissent l'étendue et la qualité de l'offre organisée par le CCAS à destination des parents.

Un cadre scolaire et périscolaire recherché

La Municipalité œuvre activement à améliorer les infrastructures éducatives et promouvoir des activités enrichissantes en partenariat avec les établissements et acteurs locaux pour former les citoyens de demain.

EMBELLIR ET MODERNISER LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

- **Ravalement** de la Maternelle et de l'élémentaire Valmy
- **Ravalement** de l'école maternelle Port aux Lions
- Entretien et renouvellement du **matériel informatique**
- Mise en place d'un plan d'amélioration de **qualité de l'air intérieur**
- **Végétalisation** des cours d'écoles

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS

- Renforcement du **taux d'encadrement accompagnement méthodologique** de 1 adulte pour 12 enfants à 1 adulte pour 10 enfants (Tous les jours sauf le mercredi de 16h30 à 18h)
- Consolidation de l'**encadrement d'enfants porteurs d'un handicap** (prise en charge des AESH sur temps méridien, péri et extra-scolaire)
- Mise en place d'un **plan de formation des animateurs municipaux** autour du droit des enfants, préventions des maltraitements, la posture des encadrants
- Développement de l'**offre de séjours** (diversification des lieux et contenus d'activités) et de classes de découvertes.

Amplification et diversification des activités des ateliers bleus

Au début du mandat et à l'issue d'une consultation des familles, les activités périscolaires de ce dispositif destiné aux enfants de 6 à 11 ans ont été amplifiées et améliorées grâce à des propositions originales (atelier philo, langue des signes, archéologie, manga, théâtre, échecs) et à la mobilisation d'associations sportives et culturelles.

612 enfants étaient inscrits en 2023/24 soit 47.85 % des effectifs scolaires élémentaires pour 60 activités proposées.

UN LABEL ET UN TITRE PRESTIGIEUX EN GUISE DE RECONNAISSANCE DES ACTIONS MUNICIPALES

Charenton est reconnue par l'Unicef comme « Ville Amie des Enfants » en 2021 (Mise en place des bancs de l'amitié dans toutes les écoles maternelles et élémentaires, participation des enfants des accueils de loisirs au Prix Littéraire UNICEF).

Charenton est labellisée « Ma Commune aime lire faire lire » (label obtenu en 2020) avec l'implication de 15 bénévoles de l'association "Lire et Faire Lire" dans les écoles et /ou accueils de loisirs.

3,7 millions d'euros

investis pour le ravalement, la rénovation thermique et le traitement de l'air du groupe scolaire Aristide Briand

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Municipalité de Charenton multiplie les partenariats avec les établissements d'enseignement secondaire de la ville en les associant à diverses initiatives.

Les résultats des épreuves du brevet et du bac du Collège La Cerisaie, du lycée Robert Schuman et du Groupe Scolaire privé Notre Dame des Missions-Saint Pierre témoignent de l'excellence de l'enseignement de ces établissements qui participent à l'attractivité de notre commune.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Subventionné par la CAF, il a pour objectif de renforcer les chances de réussite scolaire des collégiens de 6ème et 5ème orientés principalement par le collège de la Cerisaie.

Un PEdT renouvelé (2024-2027)

Le Projet Educatif Territorial est une convention de 3 ans entre la Collectivité et l'Education, le SDJES et la CAF qui permet de proposer aux enfants de 0 à 18 ans un parcours éducatif cohérent et de qualité sur la commune.

UN NOUVEAU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le nouveau marché de restauration scolaire 2024-2027 propose une qualité de repas supérieure aux critères des lois EGALIM 2 et Climat et Résilience en exigeant 60% de produits de qualité et durables dont 30% de produits issus de l'agriculture biologique, une origine France exclusive sur l'intégralité des viandes et une diminution de la viande rouge au profit du poisson et des volailles labellisées. Par ailleurs, le conditionnement des repas est effectué dans des bac en inox pour que la chaîne de production se fasse dans des contenants respectueux de l'environnement.



« UNE VILLE **POUR TOUS ET CITOYENNE** »

Activer tous les leviers de la prévention et de la médiation

La Municipalité s'engage résolument dans la promotion de la médiation, la prévention et le bien-être des jeunes, en collaborant étroitement avec diverses associations et structures locales. En créant des espaces dédiés à l'écoute et au dialogue, la Municipalité favorise un environnement apaisé, propice à leur épanouissement personnel et social.

Une Ville qui soutient ses jeunes

- **Création en 2022 de la bourse aux projets permettant à des Charentonnais âgés de 16 à 30 ans de concrétiser des initiatives pour des projets locaux non lucratifs (individuels ou collectifs) de solidarité ou d'amélioration du cadre de vie des Charentonnais.**

- **Poursuite de l'attribution chaque année de 9 bourses au permis de conduire en échange d'heures de bénévolat au sein des services municipaux.**

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

- Mise en place d'un **parcours prévention** encadré par le service de Prévention-Médiation à travers des actions dans les écoles communales (jeux dangereux, cyberharcèlements, risques domestiques ...)
- Réalisation d'**interventions de prévention** dans les collèges et lycées (ex addictions, conduites à risques ...)
- **Travail partenarial** entre les services municipaux et les établissements scolaires. Les agents du service Prévention-Médiation sont en lien quotidiennement avec les responsables d'établissements, les CPE et les surveillants
- Renforcement du dispositif partenarial et pluridisciplinaires d'**accompagnement des collégiens exclus temporairement** afin de lutter contre le délaissement scolaire
- Présence d'**agents municipaux d'animation et de prévention au collège** de la Cerisaie sur la pause méridienne

Médiation de rue

- **Recrutement d'une médiatrice sociale de proximité au sein des services municipaux**
- **Extension de la présence des médiateurs de rue désormais déployés par une association spécialisée d'avril à décembre**

AGIR CONTRE LES VIOLENCES INTRA FAMILIALES ET FAITES AUX FEMMES

ISC

Recrutement d'une Intervenante Sociale (ISC) au Commissariat spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre d'un partenariat financier entre l'Etat, la CAF, les communes de Charenton et Saint-Maurice.

Tremplin 94

Installation d'un accueil de jour à Charenton géré par Tremplin 94, association spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes et des enfants victimes de violences familiales.

Activités municipales

Sensibilisation dès le plus jeune âge à l'égalité entre les femmes et les hommes



« UNE VILLE **POUR TOUS ET CITOYENNE** »

Une ville tournée vers sa jeunesse

La Ville accompagne les jeunes vers leur vie d'adulte en mettant en place différentes aides et dispositifs afin de favoriser leur épanouissement personnel, les former en tant que citoyens de demain et les impliquer dans la vie de la Cité.

DES ACTIVITÉS PLÉBISCITÉES PAR LA JEUNESSE

- Diversification des **séjours pendant les vacances d'été** pour les 6/17 ans en partenariat avec le service Enfance Education
- Mise à disposition encadrée du **Studio d'enregistrement** (partenariat avec le lycée, les accueils de loisirs...)
- Sensibilisation aux **actions solidaires** (mise en place de collectes alimentaires, visite de l'épicerie sociale "au petit plus", rencontres intergénérationnelles...)

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ACTIF

Depuis sa création en 2003, le Conseil Municipal des Jeunes émane d'une double volonté de l'équipe municipale : tout d'abord, forger des citoyens de demain éclairés et conscients de leurs droits comme de leurs devoirs, mais aussi permettre aux jeunes Charentonnais d'intervenir concrètement dans la vie de leur commune.

Dans ce cadre, le CMJ a pour objectif premier de leur offrir un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie.

Les jeunes élus sont invités à visiter des lieux emblématiques de l'expression républicaine, tels que le Sénat, l'Assemblée nationale, etc.

Parallèlement, il a pour vocation d'accueillir avec bienveillance et pédagogie une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de la commune et de leur permettre ainsi de proposer des actions pertinentes pour tous les habitants et cette génération d'usagers en particulier.

Les activités du service jeunesse font le plein

400
inscriptions toutes activités confondues

200
inscrits à l'accueil de loisirs sans hébergement

150
participants aux ateliers socioculturels

Des jeunes aux côtés de la ville

26
Charentonnais formés au BAFa en moyenne par an

10
jeunes sont embauchés pour les emplois saisonniers de la Ville

50
stagiaires sont accueillis par an au sein des services municipaux

Faire vivre la démocratie locale

Résolue à favoriser l'essor de la démocratie locale, la Municipalité encourage vivement les Charentonnais à s'impliquer dans le développement de la Ville. Chacun, est ainsi appelé à participer activement et à faire valoir son avis.

DES ENGAGEMENTS TENUS

- Instauration de **5 Conseils de quartier** composés de 20 membres chacun. Les Conseillers de quartier sont informés des projets municipaux. Leurs actions permettent d'éclairer les décisions du conseil municipal.
- Mise en place de **plateforme la Fabrique Citoyenne de Charenton**, permettant d'informer et de consulter les Charentonnais. 3 050 inscrits à ce jour !

Le saviez-vous ?

Le Plan Vélo 2022-2024 de la ville a été élaboré dans le cadre d'une démarche innovante de concertation de la population et des associations concernées. Ateliers de rue, utilisation de la Fabrique Citoyenne, tous les outils à la disposition de la Municipalité ont été mobilisés pour en faire une initiative exemplaire avec plus de 400 contributions. La ville a d'ailleurs été distinguée par le prix de la participation et de la concertation décerné par l'association Décider ensemble.

Des élus à votre écoute

Maintien des **réunions publiques de quartier et interquartier** organisées en lien avec les Conseillers de Quartier.

Au-delà des **rendez-vous en mairie**, les Charentonnais peuvent rencontrer les élus chaque semaine le samedi matin devant le marché et en semaine lors de **permanences décentralisées dans les quartiers**.

Organisation de **réunions publiques** dans l'ensemble des quartiers de la ville **sur des sujets d'intérêt général** (projets publics et privés de construction, d'aménagements ...)

1445
Charentonnais
ont voté dans le
cadre du Budget
Participatif
pour 1226 votes
exprimés

LE BUDGET PARTICIPATIF, UN PROJET AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

2023

Déploiement du 1^{er} Budget Participatif doté d'une enveloppe de 400.000 euros.

2024

Sélection de 18 projets par les votes des Charentonnais.

BUDGET PARTICIPATIF

Projets arrivés en tête dans chaque secteur

VILLE

Plantation d'arbres et désartificialisation des sols

PONT

Valorisation du patrimoine architectural

VALMY

Réalisation de travaux d'accessibilité sur la passerelle Valmy

PASTEUR

Mise en place de structures de musculation en plein air

BERCY

Implantation de jeux pour tous au Jardin du Cardinal Richelieu

CENTRE

Végétalisation entre l'avenue Anatole France et la rue de Paris



◀ **UNE VILLE SOLIDAIRE** ▶

Solidarités charentonnaises

Les Charentonnaises et les Charentonnais confrontés à un contexte d'exclusion sociale ou de précarité économique, font l'objet d'un suivi attentif de la part des services sociaux de la Ville en lien avec les différentes structures publiques et associatives avec lesquelles nous travaillons. S'appuyant sur l'analyse annuelle des besoins sociaux, le CCAS mène un panel d'actions pour répondre à toutes les formes de précarité.

DES AIDES EXCEPTIONNELLES ET PONCTUELLES DEPUIS 2020

La Ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont également déployé des dispositifs ponctuels pour aider les Charentonnais les plus touchés par les effets des crises successives sanitaire, sociale et économique.

**1,24
million d'euros**

de subvention annuelle
versée par la ville
au Centre communal
d'Action Sociale

Prime de fin d'année

Dans un contexte post-crise, le CCAS a versé, en 2020, 100 euros aux personnes seules bénéficiaires de minimas sociaux (et 150 euros aux couples sans enfant) puis en 2021, 120 euros et 180 euros aux mêmes publics.

Cette aide a concerné presque 500 personnes.

Coup de Pouce Bas Salaire

Dans un contexte de forte inflation des prix et du coût de la vie, le CCAS a souhaité soutenir en 2022 les habitants avec des revenus modestes compris entre 8000 et 18000 euros en 2021). 203 bénéficiaires ont perçu 120 euros.

Complément Mensuel de Ressources

Il assure aux seniors et handicapés en situation précaire d'être au-dessus du seuil de pauvreté. Une aide exceptionnelle a été versée aux bénéficiaires du CMR sous la forme d'un 13ème mois en 2022 et 2023.

Pass'Ô Vert Expérimentation en 2023 d'un chèque alimentaire durable permettant d'acheter des fruits et légumes frais bio et locaux auprès de commerçants charentonnais partenaires.

Le saviez-vous ?

L'aide à l'achat d'appareils électroménagers permet depuis 2024 aux bénéficiaires du CMR de se rééquiper avec une prise en charge à 100% du CCAS.

Le Pass'Activités

Créé en 2018 et délivré aux familles monoparentales sous conditions de ressources, ce soutien prend la forme de « chèques loisirs ». D'une valeur de 100 par enfant âgé de 3 à 18 ans, il permet de bénéficier d'une offre de loisirs à partager en famille (cinéma, concert, parcs d'attractions...).

INNOVONS EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉS

Pass'Sport

Depuis 2016, cette aide est versée aux familles sous forme de bons de 100 à 150 euros à déduire du prix de la cotisation à Club sportif au bénéfice des jeunes en élémentaire ou au collège. La cible de ce dispositif a été élargie en 2021 aux foyers disposant d'un TSI supérieur à 60% intégrant de fait la classe moyenne

Pass'Énergie

Mis en œuvre en 2023, il s'agit d'une prise en charge de 50% du montant de la dette EDF (plafonné à 500 euros) dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

Accompagnement numérique

Formation d'un agent d'accueil et d'accompagnement numérique afin d'accompagner les usagers empêchés par la fracture numérique.

Être aux côtés des seniors

6 340
Charentonnais
ont plus de 60 ans

Désireuse d'accompagner les Charentonnais dans une retraite active et sereine mais aussi de les soutenir dans des périodes difficiles, la Municipalité développe des initiatives en leur faveur. De belles rencontres intergénérationnelles, des ateliers, animations et voyages sont également organisés pour permettre à nos aînés de rester actifs, d'apprendre et de créer du lien.

RENFORCER L'AUTONOMIE ET LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

- Un **Forum Autonomie santé** mis en place lors de la semaine bleue 2022
- 1000 passages à la **semaine Bleue** qui concentre une douzaine d'événements intégrant l'A3A et l'Amicale des Seniors de Charenton
- 350 personnes vulnérables et/ou isolées contactées lors des **épisodes caniculaires**
- Renforcement du **maintien à domicile** en lien avec les associations spécialisées du CLAPA et de l'AIDAPAC.
- **Prise en charge financière de la téléalarme** pour tous les Charentonnais qui en ont besoin

Des résidences seniors appréciées

- La **résidence autonomie Jeanne d'Albret** est en moyenne occupée à 95% et les retraités charentonnais peuvent y déjeuner dans un cadre convivial. Les activités de prévention, les festivités et les projets intergénérationnels rythment l'année avec comme nouveauté l'accueil d'une mini ferme une fois par an.
- 2 jeunes de moins de trente ans sont désormais accueillis dans cet établissement pour développer une **mixité intergénérationnelle** et assurer une mission de gardiennage.
- Des partenariats avec **l'Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Gabrielle d'Estrées** sont mis en place. La commune participe au financement intégral du reste à charge de l'accueil de jour pour les Charentonnais.

Le saviez vous ?

1 Service de portage de repas à domicile

**1 Service de portage de livres à domicile
déployé depuis 2023**

**2 sorties organisées dans l'année à
destination des publics très fragilisés**

**Mise en place de partenariats avec
l'Université Inter Âges en depuis 2022**

UN CONSEIL DES SENIORS ACTIF DEPUIS 2023

La Municipalité de Charenton a la volonté de développer la démocratie participative. Pour soutenir cette dynamique, le premier Conseil des Seniors de Charenton a été installé au printemps 2023. Constitué de dix-neuf membres, cette instance accueille des représentants des associations œuvrant auprès des seniors, des équipements médico-sociaux de la commune et également des personnes qualifiées désignées par le Maire et enfin 11 membres à titre personnel, tirés au sort parmi les candidats.

Des animations de qualité pour les seniors

1 200
seniors participent au banquet
du Maire au printemps

300
inscrits au programme estival
"Tous au club seniors" pour les
aînés présents l'été

500
Inscriptions au programme
annuel des activités dédiés
aux aînés pour développer
le lien social, stimuler
l'autonomie et
préserver la
santé.



< UNE VILLE **SOLIDAIRE** >

Prendre soin de tous les Charentonnais

Dans le prolongement des actions pour améliorer la qualité de vie des Charentonnais, les défis relatifs à la santé sont essentiels. La commune agit dans ce domaine pour attirer de nouveaux professionnels de santé. En parallèle, le soutien aux Charentonnais porteurs d'un handicap fait également l'objet d'actions concrètes.

DÉVELOPPEMENT

DU CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM)

Au-delà des échanges constants entre professionnels au sein de cette instance, les actions de formation sur les premiers secours en santé mentale ont été confortées localement et les temps de sensibilisation se sont poursuivis sur le secteur scolaire et périscolaire.

Le saviez-vous ?

La Commission Ville et HandicapS

Cette instance est un espace favorisant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Elle mène un travail de fond au sujet de l'accessibilité des bâtiments et espaces communaux, du maillage des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite mais aussi de tous les établissements recevant du public.

De plus, elle contribue, avec l'aide et le soutien des services municipaux et de partenaires extérieurs, à promouvoir l'insertion sociale, professionnelle et culturelle des personnes en situation de handicap.

MOBILISATION POUR CRÉER UNE COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS)

Une instance de coordination et de dialogue regroupant les acteurs de la santé des Villes de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort.

Ouverture du Centre Médico Psychologique (CMP) Mary Barnes

**CET ÉTABLISSEMENT RATTACHÉ
AUX HÔPITAUX DE SAINT-
MAURICE A OUVERT SES PORTES
DANS LE NOUVEL IMMEUBLE À
L'ANGLE DU 21 RUE DE PARIS ET DU
1, RUE DE L'ABREUVOIR.**

**IL ACCUEILLE TOUTE PERSONNE (ET/OU SES
PROCHES) DE PLUS DE 16 ANS PRÉSENTANT
DES DIFFICULTÉS D'ORDRE PSYCHIQUE.**

DES ACTIONS INNOVANTES

*Charenton,
l'une des premières villes
du Val-de-Marne en
matière de "sport sur
ordonnance"*

Le dispositif sport sur ordonnance a poursuivi son développement par son extension aux adolescents mais aussi avec la création d'un créneau spécifique pour les adultes atteints d'Affection Longue Durée et menant une activité professionnelle.

Le Village des Enfants Extraordinaires

Après une expérimentation à l'été 2023, une convention de partenariat et financière a été formalisée avec l'association "Le village des enfants extraordinaires", située à Saint-Maur des Fossés, pour faciliter l'accueil d'enfants Charentonnais majoritairement non scolarisés ou non accueillis en instituts spécialisés.

Un nouveau pôle médical

La Municipalité a décidé de favoriser l'installation de professionnels de santé dans le local communal situé dans le nouvel immeuble à l'angle des avenues de Gravelle et Jean Jaurès. (Ouverture 1^{er} trimestre 2025).



< UNE VILLE **SOLIDAIRE** >

Des affaires civiles au droit, la Municipalité à vos côtés

La vie des Charentonnais est ponctuée par de nombreuses étapes. De la naissance en passant par le mariage et jusqu'aux obsèques, la Mairie est l'interlocuteur privilégié de nos concitoyens pour de nombreuses démarches. Elle organise aussi les élections et offre des possibilités d'accès au droit. Le mandat en cours a également vu le développement d'initiatives dans ces domaines.

PLUS D'ACCÈS AU DROIT

Point Justice

Dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) du Val-de-Marne et la Municipalité, les permanences d'information juridique et les consultations juridiques (avocats conseils, défenseur des droits, conciliateur de justice) sont désormais regroupées sous le label "Point-Justice".

La labélisation marque la centralisation de l'offre d'information et de consultation juridique disponible sur notre Ville. Elle permet également aux charentonnais d'accéder aux autres Points Justice du département afin de bénéficier d'expertises complémentaires.

Ce dispositif a été officiellement instauré à l'occasion d'une visite de Catherine Mathieu, nouvelle Présidente du Tribunal Judiciaire de Créteil, le 26 septembre 2024.

Maison France Services

Ouverture de la Maison France Services, 3 rue Fragonard à Saint-Maurice accessible aux Charentonnais. Dans chaque France Services, vous avez accès aux partenaires nationaux : Allocations familiales, Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, MSA

DES ACTIONS CONCRÈTES

SUR LE PLAN DES AFFAIRES CIVILES

- Refonte en 2023 de la **carte des bureaux de vote** pour correspondre à l'évolution démographique de Charenton
- Organisation régulière des **cérémonies citoyennes** en l'honneur des jeunes électeurs et des naturalisés
- Augmentation de la délivrance de **titres d'identité** (sur rendez-vous via le site de la Ville) afin de répondre aux besoins des Charentonnais (titres d'identité distribués en hausse de +72% depuis la période post COVID), et **certification de l'identité dématérialisée** (France Identité)
- Consolidation des partenariats avec les institutions en lien avec le **domaine funéraire** (SIFUREP, Syndicat intercommunal du cimetière de la Fontaine Saint Martin à Valenton)
- Optimisation de la gestion des **concessions funéraires** avec notamment la création d'un colombarium dans le cimetière Ancien en 2020 et dans celui de Valmy en 2023

Des cimetières embellis

Engazonnement des allées des cimetières, création de parterres et installation en cours d'une cuve de récupération des eaux au cimetière ancien

Réalisation par des lycéens de l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages d'une mosaïque sur le thème de la biodiversité au cimetière Valmy

Installation de points d'apport volontaires au cimetière Valmy afin de recycler les déchets végétaux pour être compostés puis utilisés dans les espaces verts de la ville

Rénovation de la maison du gardien et des sanitaires extérieurs du cimetière Valmy

Retour sur la gestion d'une crise sans précédent

La crise sanitaire aura marqué une période inédite dans notre histoire. Pendant le "confinement", les élus de Charenton avec l'aide des collaborateurs municipaux se sont mobilisés. La mise en place d'une "cellule de crise" a permis d'assurer la continuité des services publics, de protéger les plus fragiles et d'anticiper les mesures pour faire face aux soubresauts de la situation sanitaire. La confection de masques, les actions pour sauver les commerces de proximité sont autant d'initiatives que la communauté charentonnaise a menées. Les agents de la Ville et les associations ainsi que des volontaires Charentonnais, se sont unis dans un formidable élan de solidarité.

TESTS ET VACCINS : UNE MOBILISATION MUNICIPALE PERMANENTE

- Mise à disposition de la salle municipale Toffoli d'octobre 2020 à septembre 2021 pour le fonctionnement du centre de test Covid-19, en partenariat avec un laboratoire local d'analyses médicales et l'association locale des infirmiers "Idel Santé". 60 000 tests y ont été pratiqués.
- Accès facilité et accompagné des Charentonnais au centre de vaccination de Maisons-Alfort qui a fonctionné dès l'ouverture de celui-ci grâce au soutien de personnels administratifs et de médecins charentonnais.
- Ouverture des crèches pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

Le Fonds de soutien aux entreprises et commerces, une initiative majeure

En raison des tensions majeures sur le plan économique et en matière d'emploi générées par la crise sanitaire, la ville avait mis en place un fonds de soutien de 250.000€ en direction des entreprises et des commerces les plus touchés.

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

- Obtention du maintien de l'ouverture du marché couvert
- Publication sur le site de la ville des commerçants assurant du «click and collect», livraison à domicile.
- Déploiement de brochures pour consommer auprès des restaurants charentonnais et d'une exposition itinérante avec les portraits des restaurateurs
- Création de la plateforme municipale "charenton-commerces.fr" répertoriant les commerçants et artisans de la ville et proposant à ces professionnels un outil de vente en ligne
 - Autorisation pour les restaurants de créer ou d'étendre leurs terrasses pour soutenir leur activité et éviter les risques de propagation de la maladie.

Des masques pour tous

Dès le début de la crise et à la suite de l'appel à mobilisation de la Municipalité, l'Association des Familles de Charenton (AFC), en liaison avec l'Association Activités Seniors de Charenton (ASC), avaient réalisé l'opération "De fil en aiguille, un réseau de bénévoles se tisse". 3000 masques ont été confectionnés par des bénévoles et distribués aux associations assurant des missions de solidarité mais aussi à des publics fragiles ou exposés, aux soignants, policiers, pompiers, caissiers, commerçants.

La Municipalité de Charenton en lien avec le groupement de commande de Paris Est Marne & Bois avait acquis et distribué, 31.000 masques "grand public" en tissu, lavable et réutilisable pour couvrir les besoins de ses habitants et des personnels de santé. La Région Ile de France et le Département avaient aussi distribué des masques.

Des Charentonnais munis d'imprimantes 3D ont fabriqué des visières distribuées aux professionnels du soin.

Le saviez-vous ?

50 Charentonnais ont spontanément contacté la mairie pour aider les personnes âgées ou isolées créant un véritable réseau de solidarité de proximité, soutenu par les acteurs professionnels.

Mise en place d'une aide financière jusqu'à 150€ au bénéfice des 609 enfants de moins de 12 ans vivant au sein d'une famille en situation de précarité financière pour aider à faire face au surcoût alimentaire lié à la suppression de la cantine scolaire pour un montant de 82 425 € .



« UNE VILLE **CONVIVALE ET DYNAMIQUE** »



« UNE VILLE **CONVIVIALE ET DYNAMIQUE** »

Une ville au tissu associatif riche et ouverte sur le monde

Pour favoriser une ville plus fraternelle, une ville plus unie, la vie associative est un atout formidable et majeur. Charenton a la chance d'avoir un tissu associatif d'une vitalité exceptionnelle avec plus de 200 associations. L'équipe municipale s'est toujours fait un point d'honneur à soutenir les initiatives associatives complémentaires des missions communales de service public.

DES RENDEZ-VOUS FÉDÉRATEURS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

- Le **Forum des Associations**, événement de la rentrée (plus d'une centaine d'associations présentes)
- La **soirée des Présidentes/Présidents** et mise à l'honneur d'associations et de bénévoles
- La **matinée du Bénévolat** (nouveau en mars 2024)
- Le **Téléthon**
- **Des conférences et des formations** régulières organisées par la ville

Plus de
650.000 €

de subventions de fonctionnement allouées chaque année aux associations en complément de la mise à disposition de locaux.

CONSOLIDATION DU COMITÉ DE JUMELAGE EN POURSUIVANT LES PARTENARIATS ACTIFS

(scolaires, culture, sports) et en développant de nouvelles initiatives avec les villes jumelles

• Printemps des jumelages

Le Printemps des jumelages en avril 2023 a permis de réunir des groupes artistiques de nos communes jumelles au T2R au cours d'un week-end festif.

• Matinée du bénévolat

La matinée du bénévolat a séduit de nombreux Charentonnais à l'espace Nelson Paillou, le samedi 16 mars 2024.

Le principe était simple : mettre en relation les associations locales toujours à la recherche de bénévoles et les habitants souhaitant s'engager en donnant de leur temps.

• 40^e anniversaire du jumelage entre Charenton et l'arrondissement de Tempelhof Schöneberg-Berlin

A cette occasion, en mai 2024, les élèves du Conservatoire André Navarra ont donné un concert à Berlin.

• Participation au Rec Film festival de Berlin dédié à la jeunesse

Après plusieurs participations des lycéens de Robert Schuman, ce sont des élèves du groupe scolaire Notre Dame des Missions qui ont participé à cet événement en septembre 2024.

DES JUMELAGES FAVORISANT DES LIENS ET DES AMITIÉS SUR PLUSIEURS GÉNÉRATIONS

- **Borgo Val di Taro** (Italie)
- **Tempelhof Schöneberg** arrondissement de Berlin (Allemagne)
- **Büren** (Allemagne)
- **Trowbridge** (Grande Bretagne)
- **Zichron Yaacov** (Israël)

LE SAVIEZ-VOUS?

A la suite du déclenchement du conflit avec la Russie, des familles Ukrainiennes ont été accueillies au Novotel de Charenton.

La Municipalité de Charenton avec son CCAS en lien avec des acteurs associatifs se sont mobilisés pour recueillir des produits de première nécessité.

Des familles ukrainiennes continuent actuellement de vivre à Charenton et sont suivies par les services municipaux.



« UNE VILLE **CONVIVIALE ET DYNAMIQUE** »

La culture pour le plus grand nombre

Se cultiver à côté de chez soi, avec des tarifs accessibles et un large panel d'activités pour toutes les générations est le fil conducteur de la politique culturelle locale. Découvrir la culture sous toutes ses formes, se divertir, favoriser l'apprentissage des jeunes, valoriser l'histoire et les talents locaux, telles sont les orientations portées par la Municipalité.

DES ENGAGEMENTS TENUS

- Expositions d'artistes locaux sur le parvis et les gilles de l'Hôtel de Ville mais aussi à l'occasion des expositions itinérantes installées le long du jardin du Cardinal Richelieu et de l'allée des Tilleuls
- Renforcement des animations liées à la Fête de la Musique avec des musiciens Charentonnais, le Conservatoire André Navarra et l'Espace Jeunesse
- Diversification de l'offre de spectacles et de concerts de qualité au T2R et animations de son hall et de la réplique
- Mise en place d'une billetterie en ligne pour réserver les spectacles au T2R
- Développement du portage de documents à domicile pour les personnes empêchées (âgées, ne pouvant se déplacer pour des raisons de santé ou un handicap)
- Amplification de la programmation jeune public scolaire au T2R

DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ATTRACTIFS

- Théâtre des Deux Rives (T2R)**
13300 spectateurs + 3300 scolaires
- Médiathèques des Quais et de Bercy**
4 300 adhérents + 1700 scolaires
- Espace d'exposition Art et Liberté**
9000 visiteurs + 5200 scolaires
- Conservatoire de Musique et d'art dramatique André Navarra**
700 élèves
- Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages**
500 inscrits

Des récompenses pour les élèves de l'Atelier Pierre Soulages

La section manga et dessin numérique de cet établissement est régulièrement distinguée au Concours International de manga organisé par la Province d'Iwate (Nord du Japon). Des prix sont aussi remis à ses élèves à l'occasion du festival de la bande dessinée d'Angoulême.

La garderie créative du T2R

C'est une des nouveautés du mandat, pendant que les parents assistent à certaines représentations, le théâtre en collaboration avec un service de garderie s'occupe gratuitement des enfants de 4 à 10 ans.

Prix du service innovant

Dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques, qui avait lieu dans la prestigieuse salle Ovale de la Bibliothèque nationale de France (BNF) le 11 octobre 2023, la ville de Charenton-le-Pont a reçu le prix du "Service Innovant" pour l'accès à la culture qu'elle offre aux personnes empêchées au sein de son réseau des Médiathèques.

Micro Folie à l'Espace Art et Liberté

Depuis 2022 et pour favoriser l'accès à la culture, l'Espace Art et Liberté déploie le dispositif « Micro Folie ». Ce musée numérique donne accès aux fonds de 12 établissements culturels nationaux prestigieux.

Des concerts exceptionnels

Désormais, le Conservatoire organise des concerts en lien avec l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police. Un concert citoyen à destination des classes de CM1 et CM2 et une prestation grand public. Les deux sessions font systématiquement salle comble au grand T2R.



« UNE VILLE **CONVIVIALE ET DYNAMIQUE** »

Valoriser l'histoire locale

Il est important de mettre en valeur le patrimoine municipal et ses célèbres figures car cela va permettre aux habitants d'en prendre conscience et d'y être sensibles. Ainsi, ils seront alors plus enclins à le préserver et à œuvrer pour sa conservation. C'est un cercle vertueux : valorisation du patrimoine, sensibilisation du public, préservation des atouts de la commune.

Le patrimoine est aussi un lieu de mémoire, une manière concrète de garder une trace de l'histoire communale et de son héritage. Il permet aux Charentonnais, mais aussi aux curieux et aux touristes, de découvrir l'histoire de la ville à travers celle de ses édifices et sites remarquables.

Journées Européennes du Patrimoine

Chaque année, la Ville participe à cette manifestation d'envergure nationale. C'est l'occasion de pénétrer dans des lieux inédits, d'explorer le patrimoine de la commune et de découvrir des pans de l'histoire locale notamment à travers d'initiatives comme des expositions ou des visites commentées.

Le renouveau du Kiosque à Musique Place Aristide Briand

Conformément à ses engagements, la Ville de Charenton a rénové le kiosque de la Place Aristide Briand pour le remettre au cœur de l'animation culturelle. Celui-ci accueille désormais des concerts réguliers le samedi matin dans le cadre de l'Opération « Kiosque en Musiques » mais aussi des animations comme par exemple lors de la Fête de la Musique.

**LE PORTRAIT D'EVAN FOURNIER, CHARENTONNAIS
ET CÉLÈBRE BASKETTEUR INTERNATIONAL,
RÉALISÉ PAR L'ARTISTE LOCAL BRIKX, A ÉTÉ INSTALLÉ
À L'AUTOMNE 2023 SUR LE MUR DE L'ASCENSEUR DU QUARTIER
BERCY DONNANT ACCÈS À LA PASSERELLE VALMY.**

Charenton & Street Art

Organisé par Val-de-Marne tourisme et loisirs, le festival de "Street Art", "Phénomèn'Art", met désormais à l'honneur Charenton grâce à la découverte de la dizaine d'œuvres de l'artiste charentonnais Brikk, connu pour ses portraits à base des célèbres petites briques de couleur disséminés aux quatre coins de la ville.

Des QR codes pour découvrir l'histoire de Charenton

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2024, 5 panneaux avec QR code ont été déployés à l'Hôtel de ville, l'Eglise Saint-Pierre, le quartier Bobillot, la Chapelle de Conflans et les ex Ecuries du château de Bercy. Ces nouveaux dispositifs permettent aux Charentonnais de découvrir la richesse de l'histoire locale. Ils concerneront d'autres sites dans les années à venir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Paul Eluard

Le 18 novembre 2022, le Maire, Hervé Gicquel, a dévoilé un panneau financé par la Ville au sein de la station de métro Liberté qui évoque la vie et l'oeuvre de Paul Eluard à Charenton.

Motos Dollar

Installation en 2023 d'une plaque usine Delachanal au 5, avenue de la Liberté pour rappeler l'histoire industrielle de la marque Motos Dollar en lien avec la Fédération Française des Véhicules d'époques et l'association Amicale Dollar.



< UNE VILLE **CONVIVIALE ET DYNAMIQUE** >

Une ville aux multiples animations

Charenton est une ville animée, et fière de l'être ! Son dynamisme en la matière, elle le doit à de grandes manifestations mais aussi à des rendez-vous donnés dans les quartiers et aux initiatives des acteurs locaux notamment associatifs. Notre commune œuvre aussi à favoriser le devoir de mémoire à travers des actions mémorielles et patriotiques.

UNE VILLE ANIMÉE ET FIÈRE DE LE RESTER ! Des "classiques" incontournables

Afin de répondre à vos attentes, aux exigences liées au respect de l'environnement et aux contraintes budgétaires, les animations qui sont, depuis plusieurs années, les événements incontournables de la vie charentonnaise évoluent tout en confirmant leur succès.

• **Tous au club : 28 488 passages***

La réussite de ce grand rendez-vous ne se dément pas, année après année, et sa formule déambulatoire de quartier en quartier au plus près des habitants n'est pas venue en 2024 contredire sa réputation de grand classique de l'été.

• **Charenton sur Glace : 9 000 patineurs ***

Plus petit et sur une période plus concentrée pour limiter la consommation d'énergie mais pas moins attendue, le dispositif « Charenton sur glace » reste une occasion unique pour patiner en plein centre-ville chaque année que vous êtes toujours aussi nombreux à saisir !

* Chiffres des éditions 2023

Votre avis compte

Mise en place progressive de formulaires de satisfaction et de sondages pour connaître votre appréciation des événements proposés et vos suggestions.

Des engagements tenus pour animer les quartiers

- Renforcement de **la fête des quartiers** avec une animation itinérante et musicale
- Soutien aux **animations initiées par les associations** aux quatre coins de la ville (brocantes, événements solidaires, ...)
- Des **inaugurations plus festives** que protocolaires pour proposer des capsules de convivialité supplémentaires et sur toute la ville (inaugurations de la piscine municipale, des fresques urbaines de Caroline Laguerre, du nouveau square du Cardinal de Richelieu, du stade Henri Guérin rénové, ...)
- Création de **nouvelles animations à destination des familles** dans les espaces verts de la ville (Chasse au trésor dans le parc Conflans en juillet 2024)

FAVORISER LE DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LUTTER CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Appréhender les enjeux de notre temps nécessite de connaître notre histoire. Avec le monde combattant, la Ville travaille au développement de la mémoire comme vecteur d'éducation, de compréhension du monde et donc d'émancipation.

- Mise en place d'**un Parcours Citoyen**, dispositif de sensibilisation en direction des écoliers,
- Concours systématique du **Conseil Municipal des Jeunes** dans les initiatives mémorielles,
- Visite de la Maison des Combattants avec les représentants des associations patriotiques et les élus de Charenton,
- Ravalement en 2024 de la **Maison des Combattants** rue des Bordeaux,
- Participations au **ravivage de la Flamme du soldat Inconnu** à l'Arc de Triomphe à l'initiative de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur,
- Mobilisation des **établissements scolaires** autour de projets biographiques dédiés à des personnes déportées ou des visites de sites mémoriels avec l'Union Départementale des Anciens Combattants (UDAC),
- Implication active de **chorales d'enfants des écoles et du conservatoire** à certaines commémorations.

DES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES

A la suite de l'utilisation de son droit de préemption, des boutiques éphémères ont été installées au 125 rue de Paris et au 12 rue de Paris en partenariat de la Maison des Artistes pour animer les quartiers et en attendant l'installation d'un commerce de façon pérenne.



« UNE VILLE **CONVIVIALE ET DYNAMIQUE** »

Une politique sportive de proximité

Le sport et ses valeurs font partie de l'ADN de Charenton-le-Pont. Notre Ville dispose de nombreux équipements sportifs et d'associations qui permettent de pratiquer de multiples disciplines. Elle a aussi été labellisée « Terre de Jeux » à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en raison de sa mobilisation autour de cet événement historique.

15,5 millions d'euros

Le projet phare de la mandature en cours a été les travaux de réaménagement de la Piscine et du Palais des Sports. Ces équipements et notamment la piscine a accueilli depuis sa réouverture plus de 150 000 usagers (scolaires, club et tout public).

De plus, le développement des aqua-activités rencontrent un vif succès.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITÉ

- Modernisation du gymnase Maurice Herzog
- Rénovation complète de la piste d'escrime et de la salle d'armes, près de l'espace Toffoli
- Création de l'espace de Beach Volley "Philippe Beuchet" sur l'île Martinet en partenariat avec le Club C.N.M. Charenton Volley Ball

SPORTIVE ET DURABLE

Au cours de l'été 2024, le terrain de football du Stade Henri Guérin a été entièrement rénové pour la somme de 1,3 millions d'euros.

Le revêtement sportif est constitué d'un gazon synthétique avec un remplissage constitué de sables et de granulats naturels (rafle de maïs).

Par ailleurs, des cuves de récupération des eaux de pluie ont été installées. Les services municipaux pourront ensuite y puiser l'eau qui permettra le nettoyage des espaces publics et l'arrosage de nos espaces verts dans une logique de développement durable.

Le saviez-vous ?

Suite au vote du budget participatif en 2024, des appareils de "fitness" en libre-service seront prochainement déployés.

Une réflexion est en cours pour créer un skatepark et un city-parc à Charenton.

VALORISER ET FAVORISER

LA PRATIQUE SPORTIVE AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS QUEL QUE SOIENT LES NIVEAUX

L'ambition municipale est de transmettre dès le plus jeune âge toutes les valeurs véhiculées par la pratique du sport, telles que la notion de fair-play, le respect des règles, la santé et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

La Municipalité développe également avec les clubs la sensibilisation au respect et à la lutte contre les violences en milieu sportif.

La Ville maintient son soutien aux associations et aux clubs notamment par le biais de subventions mais aussi de mises à disposition de nombreux équipements sportifs et de loisirs, essentiels à la pratique amateur comme de haut niveau.

Pour développer et consolider l'interaction entre les associations sportives et l'Éducation Nationale, la ville a initié au sortir du COVID, le dispositif Bouge avec ta classe.

Ainsi depuis septembre 2021, plusieurs clubs sportifs ont initié plus de 1200 élèves de CM à différentes pratiques sportives.



< TRIBUNES >

< DE LIBRE EXPRESSION >



CHARENTON PASSIONNÉMENT Un bilan 2020-2024 très contestable !

L'équipe municipale fait son bilan 2020-2024 ... mais le bilan de M. Gicquel c'est aussi : la fermeture d'une crèche municipale, une école maternelle en cours de fermeture, un abandon du Sud de la ville - qu'a-t-il fait pour les habitants et les commerçants de nos quais ? -, une équipe municipale ébranlée par plusieurs démissions, des grèves et manifestations à répétition des employés municipaux, des procédures juridiques, des conflits, des entreprises qui désertent notre ville, des embouteillages interminables, une galerie marchande désertée, un projet pour le quartier de Bercy inadapté,

... Mais où va Charenton ? Ni souffle, ni rêves, ni vision d'ensemble et pour couronner le tout il annule les vœux aux Charentonnais, moment festif pour la population ! Quel triste constat...

Nous vous présentons, à toutes les Charentonnaises et tous les Charentonnais, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2025 soit belle, heureuse, remplie de joie, de petits et grands bonheurs, de réussite dans vos projets et que cette année soit empreinte de solidarité et d'humanité.

**Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN,
Serge TOURCHIK**



CONSTRUIRE L'AVENIR DE CHARENTON

Loïc Rambaud, conseiller municipal écologiste,
eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.TE.S ! École à Charenton : tout notre soutien aux parents !

Dans notre tribune du mois du CMag de novembre, nous nous faisons écho des difficultés dans nos écoles liées aux retards dans la contractualisation des Assistants aux Élèves en Situation de Handicap (AESH), ce qui fragilise le suivi personnalisé de nos enfants. La situation de l'école à Charenton ne se résume malheureusement pas à cette problématique : à l'heure de la rédaction de cette tribune, une classe de CE1 de l'école Anatole France n'a pas de professeur fixe depuis la rentrée de septembre.

Avec une succession de remplaçants qui ont fait ce qu'ils peuvent, l'impossibilité de maintenir une continuité pédagogique auprès des enfants, à un âge critique d'un point de vue de l'apprentissage de

connaissances fondamentales, celui-ci se retrouve gravement mis en danger.

Après les annonces gouvernementales que nous mentionnions en novembre, qui actaient la suppression de 4000 postes d'enseignants, les propos tenus par Nicolas Sarkozy disant qu'il y avait trop de professeurs en France, nous voyons l'urgence nécessaire de protéger notre école publique, non seulement par principe, mais aussi pour garantir le futur de nos enfants. Nous appelons donc le rectorat et le ministère de l'Éducation à remédier au plus vite à cette situation anormale !

Sur une meilleure note, une très bonne année 2025 à toutes et tous, avec mes vœux de bonheur, de réussite et de justice sociale !

João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@mail.com



RADICALEMENT ENSEMBLE POUR CHARENTON ! Soyons progressistes !

Tous nos vœux de santé, bonheur et prospérité vous accompagnent pour cette nouvelle année 2025.

Nous espérons que vous avez tous pu vous ressourcer lors de la trêve de fin d'année. Souhaitons que nos politiques en France puissent se mettre au service des citoyens français, plutôt qu'à celui de leurs propres ambitions plus lointaines. Espérons également que la situation dans le monde, puisse enfin s'améliorer. Au Moyen-Orient, en Ukraine, et ailleurs, où il existe un conflit armé. Défendons en France nos valeurs de liberté, égalité, fraternité ; en y ajoutant la laïcité, qui est en grand danger, alors que c'est une des valeurs fondamentales de notre république. Nous voudrions aujourd'hui insister sur un concept de pensée qui nous tient à cœur.

Le progressisme est une philosophie politique favorable aux réformes sociales. Il est fondé sur l'idée de progrès selon laquelle les avancées dans les domaines de la science, de la technologie, du développement économique et de l'organisation sociale sont essentielles à l'amélioration de la condition humaine.

Les progrès technologiques vont tellement vite de nos jours qu'il nous faut toujours garder à l'esprit les notions du progressisme. L'Intelligence Artificielle qui se développe à grands pas doit être au service de tous les citoyens et ne pas les asservir !

Nos législateurs français et européens doivent y prendre garde afin de nous protéger.

Francis Rodriguez-Lacam
Francis.rodriguez-lacam@sfr.fr
Facebook : Francis Rodriguez-Lacam2020



CHARENTON ECOLOGIE

Cap sur une Charenton durable pour 2025

En ce début d'année, je tiens à adresser mes vœux les plus sincères à tous les Charentonnais. Que 2025 soit une année de santé, de sérénité et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous.

Ensemble, continuons à bâtir une ville où il fait bon vivre, en poursuivant notre transition vers une Charenton plus verte et durable. Parmi mes souhaits pour cette nouvelle année figurent la végétalisation des cours d'école pour offrir à nos enfants des espaces plus frais, la création de rues piétonnes afin de favoriser une circulation apaisée et des lieux de convivialité, ainsi que le soutien à la municipalité dans son combat pour la fermeture de la bretelle de l'A4, qui traverse le cœur de notre centre-ville.

Cette bretelle contribue à un trafic automobile excessif provenant de communes voisines qui pénalise notre qualité de vie.

Cependant, nous savons que la réalisation de ces projets dépend largement des moyens financiers alloués par l'État aux collectivités locales. Aujourd'hui, de nombreuses incertitudes subsistent quant aux budgets pour 2025. Malgré ce contexte flou, je forme le vœu que nous puissions avancer avec ambition et détermination pour relever ensemble les défis posés par le dérèglement climatique.

C'est par des actions locales concrètes que nous répondrons efficacement aux enjeux climatiques tout en préservant notre cadre de vie. Restons solidaires et engagés pour l'avenir de Charenton.

Argentina Denis,
conseillère municipale
adenis@charentonlepont.fr



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

Mickaël Szerman
Président Groupe Charentonnais Engagés



CHARENTON, LE CHANGEMENT !

Une Décoration de Noël Indigne des Charentonnais,

À l'approche des fêtes de fin d'année, les villes de notre circonscription se transforment en un véritable tableau féerique. Les rues, ornées de sapins majestueux et de motifs scintillants, rappellent à tous la magie de Noël. Les marchés de Noël, véritables institutions, sont également un lieu de rencontre privilégié. Les chalets en bois décorés avec soin, proposant des spécialités culinaires et artisanales, attirent les familles charentonnaises. A Charenton Le Pont, comme chaque année, les décorations, quasiment absentes dans le bas de la ville, sont indignes des habitants. Le Maire et sa majorité s'efforcent de justifier la médiocrité de leur esprit artistique

et des décorations des rues de la ville par une question budgétaire avec l'installation de la patinoire. Or, cette année la patinoire ne sera pas installée, la traditionnelle cérémonie des vœux aux charentonnais ne serait, a priori, pas organisée, et pourtant rien n'a changé toujours la même médiocrité. Quelle tristesse en cette période de Noël, pour une ville où il fait bon vivre, sauf à Noël !!!!

Ensemble, faisons de Charenton un lieu encore plus agréable à vivre, où solidarité et bienveillance riment avec épanouissement. Que vos souhaits et aspirations se réalisent dans les mois à venir.

Bonne année à tous !

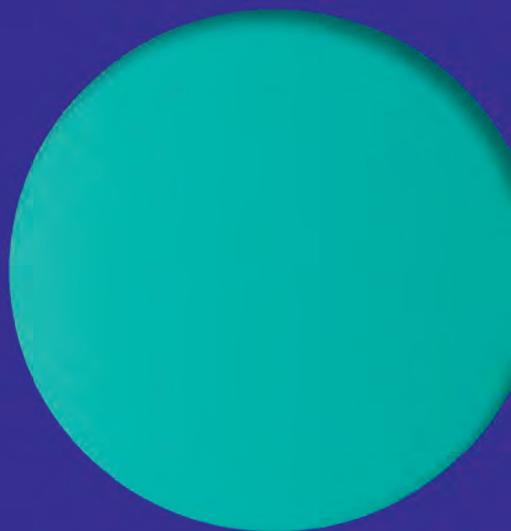
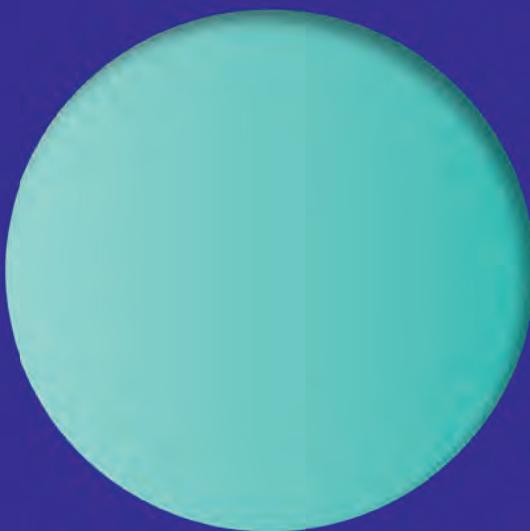
Avec toute notre considération,

Adra El Harti, Rachel Gruber, Claudia Yango



CONVIVIALE & DYNAMIQUE

POUR TOUS & CITOYENNE



CHARENTON-LE-PONT



AVENIR

ATTRACTIVE

SOLIDAIRE

